



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

www.ville-sausset-les-pins.fr

Publié le 04/05/23

ARRETE DU MAIRE N° ANP2023-191

AUTORISATION DE RESERVER DEUX PLACES DE STATIONNEMENT SITUÉES PLACE FRANCINE GARRIER DU 09 AU 16 MAI 2023

Nomenclature ACTES : 6.1

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code Général des Collectivité Territoriale et notamment ses articles L 2212.1 à 2212-2

VU les articles 325-1 à 325-3 et R 325-1 à R 325-52 du Code de la Route

VU l'article 417-10 du Code de la Route

VU la demande formulée par le Directeur du pôle technique de la commune de Sausset-les-Pins

CONSIDERANT la nécessité de réserver deux places de stationnement situées place Francine Garrier afin de permettre des travaux pour la transformation du PAV en local OM.

ARRETE

ARTICLE 1 : Du mardi 9 mai à partir de 08h00 jusqu'au mercredi 31 mai 2023 à 17h00 le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sur les deux places de parking situées après la place PMR sur la place Francine Garrier afin que les Société STP 13 et Box Inov puissent effectuer des travaux pour la transformation du PAV en local OM.

ARTICLE 2 : Des barrières et des panneaux amovibles de stationnement interdit seront mis en place par les services techniques de la commune de Sausset-les-Pins, et le présent arrêté sera affiché.

ARTICLE 3 : Une mise en fourrière conformément aux règles du Code de la Route sera prescrite à tous les véhicules en stationnement gênant sur les lieux énoncés.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carry-le-Rouet, Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale, Monsieur le Directeur du Pôle Technique, ainsi que leurs subordonnés sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera tenu à la disposition de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'ISTRES et publié au recueil des actes administratifs de la ville de Sausset-les-Pins.

Fait à Sausset-les-Pins, le 4 mai 2023



Le Maire,
Maxime MARCHAND